

Mars est le Mois de la prévention de la fraude



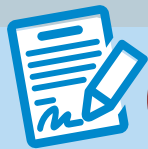
LA FRAUDE : IDENTIFIER-LA. SIGNALEZ-LA. ENRAYEZ-LA.

Un texte du Bureau de la concurrence, au nom du Forum sur la prévention de la fraude

La fraude par téléphone, par Internet et par la poste est un problème grave et d'envergure mondiale.

Les fraudeurs vous volent votre argent, votre identité et parfois même votre dignité.

Vous pouvez vous protéger en apprenant à déceler les indices qui montrent qu'il s'agit d'une fraude.



Conseils pour vous protéger de la fraude

- Ne vous laissez pas tromper par la promesse d'un prix de valeur à recevoir en échange d'un achat à faible coût.
- N'ayez pas peur de raccrocher, de supprimer le courriel ou de fermer votre connexion Internet.
- Avant d'acheter un produit ou un service, vérifiez d'abord le produit ou le service et l'entreprise qui le vend.
- N'hésitez pas à demander des renseignements supplémentaires à la personne à l'autre bout du fil afin d'être en mesure de vérifier que l'entreprise est légitime.
- Ne révélez aucun renseignement personnel sur vos finances, vos comptes bancaires, vos cartes de crédit ou vos numéros d'assurance sociale et de permis de conduire à une entreprise qui ne peut prouver qu'elle est légitime.
- Si un escroc communique avec vous, ou si vous avez été victime d'une fraude, communiquez avec PhoneBusters, le Centre d'appel antifraude du Canada, au **1-888-495-8501**

? Saviez-vous que :

- Le Bureau de la concurrence préside le Forum sur la prévention de la fraude ?
- Le Forum sur la prévention de la fraude organise les activités du Mois de la prévention de la fraude depuis 2004 ?
- Vous pouvez communiquer avec le Forum ou en apprendre davantage à son sujet en visitant

www.bureaudelaconcurrence.gc.ca/fraude

Le **Forum sur la prévention de la fraude** est un regroupement d'entreprises du secteur privé concernées, de groupes de consommateurs et de bénévoles ainsi que d'organismes gouvernementaux et d'application de la loi qui participent à la lutte contre la fraude visant les consommateurs et les entreprises. Par l'entremise de ses partenaires, le Forum travaille à faire en sorte que les Canadiens ne soient pas victimes de fraudes en leur montrant comment les identifier, les signaler et les enrayer.

Vrai ou faux ?

1. Il n'existe pas de victime de fraude type au Canada.
2. Tous les ans, des milliers de Canadiens sont victimes de fraudes.
3. Le fait d'être bien renseigné peut vous aider à éviter d'être victime d'une fraude.

Réponses : 1. Vrai; 2. Vrai; 3. Vrai

REMÈDES MIRACLES : on cherche à vous soulager de votre argent

La lutte contre la fraude dans le domaine de la santé est une priorité pour le Bureau de la concurrence. Les régimes pseudo-amaigrissants, les arnaques axées sur de prétendus remèdes miracles ou les produits censés avoir des effets étonnants sur la santé ne sont que quelques-unes des fraudes en tout genre dans le domaine de la santé.



Bureau de la concurrence
Canada

Competition Bureau
Canada



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police



Canada



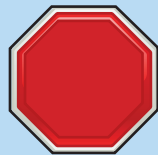
Résultats d'un sondage auprès des Canadiens :

- 35%** des Canadiens pensent qu'ils ont été victimes d'une tentative de fraude par marketing de masse
- 82%** croient que la fraude par marketing de masse est à la hausse
- 59%** considèrent que l'éducation du public est la façon la plus efficace de combattre les activités frauduleuses

Enquête de suivi du Mois de la prévention de la fraude 2007, par The Strategic Counsel



Cette année, à la **Saint-Patrick**, il vous faudra plus que la chance légendaire des Irlandais si on vous annonce que vous avez remporté un prix, mais que vous devez envoyer de l'argent pour pouvoir recevoir votre lot. Les organisations qui gèrent des loteries et des tirages légitimes n'exigent jamais de frais avant de remettre un prix.



Attention !

Protégez-vous contre les arnaques et les fausses offres

- Déchiquetez les renseignements personnels dont vous n'avez plus besoin : relevés bancaires, factures de cartes de crédit, reçus, chèques, demandes de crédit pré-approuvées et vieilles déclarations de revenus.
- Vérifiez votre dossier de crédit tous les ans et signalez immédiatement les anomalies.
- Soyez particulièrement prudent au sujet des appels téléphoniques, des courriels ou des envois postaux dans lesquels on offre des obligations internationales, des billets d'une loterie étrangère, une partie du compte bancaire d'un dignitaire étranger, des vacances gratuites, des moyens de restaurer votre cote de crédit ou des programmes comportant des perspectives de revenus illimités.

Faits en bref sur les fraudes en ligne dans le domaine de la santé

Saviez-vous que, parmi les personnes à la recherche d'information sur la santé :

53 % ont affirmé que l'information qu'ils ont trouvée avait des répercussions sur leur manière de se soigner ou de soigner les autres.

75 % d'entre eux ne vérifient pas la source ou la date de l'information qu'ils trouvent.

Eh bien les fraudeurs, eux, le font !

Bien des remèdes miracles peuvent être des arnaques qui vous font perdre votre temps, votre argent et, surtout, votre santé. Soyez sceptique et discutez des traitements proposés avec un professionnel de la santé AVANT d'acheter.

Pour connaître d'autres manières de déceler les fraudes dans le domaine de la santé et éviter d'être victime d'une escroquerie, visitez le site Web du Bureau

www.bureaudelaconcurrence.gc.ca/fraudesante